



Roméo-Forbes

Vers une nouvelle « ÈRE... »!

Engagement-Respect-Entraide

Unis, grands et petits... ensemble, on va plus loin!

Assemblée générale des parents

Mardi le 9 septembre 2025

À 19h00

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée débute à 19h03.

2. Mot de la direction

Mme Fréchette se présente et parle du programme éducatif de l'école.

Mme Fréchette invite les parents à s'impliquer et mentionne qu'il est important de compléter la vérification des antécédents pour pouvoir s'impliquer.

3. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée

M Marc-André Beaulieu propose Mme Andrée Déry qui accepte.

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Andrée Déry propose M Marc-André Beaulieu qui accepte.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Andrée Déry adopter par Mme Marilyne Boulais

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue en septembre 2024

Correction de la date au point 8 du PV.

Proposé par Mme Josée Guèvremont et appuyé par Mme Marilyne Boulais.

7. Rôle et fonction du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents

Mme Déry présente le CÉ, M Marc-André Beaulieu présente le CP et Mme Fréchette présente l'OPP.

8. Présentation du rapport du Conseil d'établissement 2024-2025

Mme Andrée Déry présente le rapport du CÉ de 2024-2025.

9. Mise en candidature des parents

Il y a 4 postes en élection dont : un mandat d'un an, 2mandats de deux ans et un substitut.

Candidats:

- Membre / Mme Katherine Perreira-Cloutier (2 ans)
- Mme Arianne Lemaire (2 ans)
- Mme Valérie Demers (1 an)
- Mme Félixia Jonas et Mme Andrée Déry (Substitut)

10. Élection

L'adoption de la procédure d'élection est non requise

11. Élection du délégué au comité de parents et de son substitut :

- 11.1 Pas d'élection
- 11.2 Pas d'élection
- 11.3 Pas d'élection
- 11.4 Élus à l'unanimité
- 11.5 Mme Arianne Lemaire représentante / Mme Marilyne Boulais substitut à l'unanimité

.

12. Organisme de participation des parents (OPP)

Il n'y aura pas d'OPP à l'unanimité.

13. Période de questions (15 minutes maximum)

Aucune question

14. Levée de l'assemblée

Proposé par Mme Lemaire approuvé à l'unanimité à 19h47

Direction

Secrétaire